



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°374 DU 12 AU 18 JUIN 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 6 personnes tuées dont 5 retrouvées cadavres, 3 victimes de VBG, 1 personne enlevée et/ou portée disparue et 15 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme tuée et 1 mineur enlevé.

Des membres de la milice Imbonerakure, des administratifs, des agents du SNR et des policiers sont

pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées à la gouvernance et aux faits sécuritaires ont été également relevées dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

III. DE LA GOUVERNANCE

IV. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

| | |
|--|-----------|
| <i>I. DES PERSONNES TUEES</i> | <i>5</i> |
| <i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i> | <i>5</i> |
| <i>I.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE.....</i> | <i>5</i> |
| <i>I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES.....</i> | <i>6</i> |
| <i>II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE.....</i> | <i>6</i> |
| <i>II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i> | <i>6</i> |
| <i>II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> | <i>6</i> |
| <i>II.2. DU DROIT A LA LIBERTE</i> | <i>7</i> |
| <i>II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....</i> | <i>7</i> |
| <i>II.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</i> | <i>8</i> |
| <i>III. DE LA GOUVERNANCE</i> | <i>9</i> |
| <i>IV. DES FAITS SECURITAIRES.....</i> | <i>9</i> |
| <i>V. CONCLUSION.....</i> | <i>10</i> |

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|-----------------|--|
| AT | : <i>Agent de Transmission</i> |
| CDS | : <i>Centre de Santé</i> |
| CNDD-FDD | : <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la démocratie</i> |
| CNL | : <i>Congrès National pour la Liberté</i> |
| DCE | : <i>Direction Communale de l'Education</i> |
| EAC | : <i>East African Community</i> |
| ECOFO | : <i>Ecole Fondamentale</i> |
| ONG | : <i>Organisation Non Gouvernemental</i> |
| ONPRA | : <i>Office National de Protection des Réfugiés et Apatrides</i> |
| OPJ | : <i>Officier de Police Judiciaire</i> |
| SNR | : <i>Service National de Renseignement</i> |
| VBG | : <i>Violences Basées sur le Genre</i> |

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 12 juin 2023, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-Lac, province Makamba, un corps sans vie de Gérard Hagabimana, marié et père de deux enfants, soudeur, originaire de la commune Buraza, province Gitega, a été retrouvé dans une maison. Selon des sources sur place, Gérard avait été vu pour la dernière fois en date du 9 juin 2023 lorsqu'il partageait la bière avec ses amis dont Moïse Nyandwi.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 13 juin 2023, vers 8 heures, sur la colline Kivyeyi, commune Kiganda, province Muramvya, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié a été retrouvé caché dans un petit buisson de roseaux au bord de la rivière Mucece. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des blessures au niveau du visage et dans le dos. Il portait un pantalon jeans de couleur bleue et une chemise rouge et n'avait aucune pièce d'identification sur lui. Ce corps a été enterré le même jour au

cimetière Kivyeyi par la population de la colline Kivyeyi sous la supervision du chef de cette colline et sur l'ordre d'Omer Ndikuriyo, administrateur de la commune Kiganda, sans mener des enquêtes.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 18 juin 2023, vers le matin, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'une femme non identifié a été retrouvé par la population dans un caniveau d'irrigation des champs de riz. Selon des sources sur place, ce corps a été enterré le même jour sur l'ordre de Sadiki Ndaruzaniye, chef de zone Rukaramu par la population sous la supervision d'Athanase Baritaza, Elie Banigwaninzigo, Imelde Ngendakuriyo, Ezeckiel Niyonkuru, tous élus collinaires accompagnés par Apollinaire Bangirinama, chef de la position militaire se trouvant sur cette colline et Prosper Kwizera, responsable collinaire du parti CNDD-FDD.

I.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Un membre du CNDD FDD tué en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 14 juin 2023, vers 20 heures, sur la colline Gisenyi, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Ismaël Nkunzimana, membre du parti CNDD-FDD a été tué aux jets de pierre par ses voisins dans un cabaret de cette colline. Selon des sources sur place, la victime venait d'être libérée de la prison centrale de Gitega après avoir été condam-

né à une peine de prison ferme de 25 ans pour avoir participé à l'assassinat à coups de couteaux de Donatien Mpfayokurera, âgé de 56 ans, pensionné de la police Nationale, sa femme Virginie Kabanyiginya, âgée de 51 ans et leurs quatre enfants, en date du 03 janvier 2021. Selon les mêmes sources, cinq personnes ont été arrêtées, en date du 15 juin 2023, pour des raisons d'enquêtes.

I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Un corps sans vie retrouvé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 15 juin 2023, vers 6 heures, sur la colline et zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un corps sans vie de François, membre du parti CNDD-FDD, boucher, a été retrouvé suspendu sur une corde au niveau de son étable. Selon des sources sur place, François avait passé la journée du 14 juin 2023 au CDS Karuzi pour se faire soigner une blessure qu'il avait depuis 4 ans mais il a été transféré vers l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi et il est rentré chez lui. Selon les mêmes sources, en rentrant, il est passé d'abord dans un cabaret où il a quitté la nuit. Ensuite, arrivé chez lui, il a refusé d'entrer dans la maison et a dit à sa famille qu'il

voulait passer la nuit dehors à côté de l'étable de ses vaches. Vers 5 heures du matin, il a appelé sa femme et lui a dit qu'il n'a pas de dette envers personne et sa femme lui a demandé d'entrer pour dormir dans la maison mais il a refusé.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 17 juin 2023, vers le matin, sur la 4^{ème} avenue, tout près du bar Kukayaga, quartier Musama, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé par la population. Selon des sources sur place, la victime tentait de voler une ampoule lampadaire qui se trouvait sur une clôture et elle a

été électrocutée. Selon des sources sur place, le corps de la victime a été conduit à la clinique prince Louis Rwagasore par le chef de zone Kanyosha accompagné par des policiers de la position de police Kanyosha.

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Giharo, province Rutana

En date du 12 juin 2023, dans un hôtel de Muzye, commune Giharo, province Rutana, C. I., âgée de 12 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Gicaca, DCE Bukemba, originaire du quartier Gitwa, commune et province Makamba, a été violée par Eric Irambona, âgé de 26 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, ce dernier l'a trouvée en cours de route quand elle venait de l'école, vers 13 heures et l'a conduite à bord de sa moto en disant qu'il lui donnait un lift. Après deux heures, cette fillette s'est retrouvée seule dans cet hôtel étant sur le lit après le départ de ce conducteur. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Gihofi pour des soins médicaux et la police a commencé des enquêtes afin d'arrêter ce présumé auteur.

Tentative de viol en commune Nyarusange, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 07 juin 2023, de 10 heures à 12 heures, sur la colline Kabimba, commune Nyarusange, province Gitega, M.A., âgée de 5 ans, a failli être violée par Aimable Niyungeko, âgé de 36 ans, marié, enseignant au Lycée communal Nyarusange. Selon des sources sur place, la pe-

tite fille était allée jouer avec King Bethel, enfant d'Aimable et ce dernier est allé au lit avant que son père prenne la fillette. Aimable a pris son sexe et l'a posé sur celui de la fillette et a éjaculé dessus. Selon les mêmes sources, vers 12 heures, la victime est rentrée en pleurant et a raconté ce qui s'est passé à sa mère. La fillette a été transportée à l'hôpital Nyarusange par ses parents pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit à la prison de Gitega.

Une femme battue par son mari en commune et province Ruyigi

En date du 16 mai 2023, vers minuit, sur la colline Murehe, commune et province Ruyigi, Anny Christelle Ahishakiye, âgée de 25 ans, mère de 2 enfants, a été ligotée, tabassée et blessée par son époux, Deus, membre de la milice Imbonerakure, planton à l'ONG ONPRA. Selon des sources sur place, Deus qui venait d'un cabaret a frappé à la porte d'entrée et sa femme endormie a mis du temps à lui ouvrir la porte. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Ruyigi où elle a été alitée. Le présumé auteur a été arrêté par la police, en date du 17 mai 2023, vers 16 heures.

II.2. DU DROIT A LA LIBERTE

II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un militaire enlevé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie¹

Dans la nuit du 29 mai 2023, au camp API sis au quartier IX, zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Méthode Nzirubusa, militaire du camp API, ex-combattant du PALIPE HUTU FNL, a été enlevé par des agents du SNR. Selon des sources sur place, Méthode était AT du parlementaire de l'EALA Christophe Nduwayo, membre du comité exécutif du parti CNL au niveau national avant la fin de son mandat. Selon les mêmes sources, Méthode avait regagné le camp API. Sa famille lui avait rendu visite au cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi mais par après elle ne l'a pas vu.

Une personne enlevée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 16 juin 2023, vers 14 heures, sur la colline Rwegura, commune Muruta, province Kayanza, Maurice Mpawenimana, âgé de 35 ans, membre du parti CNDD-FDD et sentinelle à l'hôpital Kayanza, a été enlevé par des hommes en tenues policières. Selon Goreth Hakiziyaremye, femme de la victime âgée de 23 ans, la famille élevait une vache depuis 2 ans qui appartenait au premier ministre Gervais Ndirakobuca. La vache était suivie par Boniface Bizimana, membre du parti CNDD-FDD, en charge de la ferme agro-pastorale du premier ministre Gervais Ndirakobuca en commune Muruta. Selon des sources sur place, la vache qui avait été achetée à

¹Ce cas avait été rapporté au bulletin n°372 parmi les personnes enlevées et/ou portées disparues mais par après Méthode a été retrouvé détenu au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Régina Mundi. Il a été libéré en date du 13 juin 2023.

800 000fbu a été vendue en date du 13 juin 2023 à 2 500 000fbu et la famille devrait gagner au moins 750 000fbu selon le contrat signé avant de bénéficier ce bétail.

La femme de la victime a ajouté que son mari a pris une somme de 100.000fbu dans les 2 500 000fbu et le reste a été versé au compte bancaire en attendant que l'argent soit remis au boss pour lui accorder les 650 000fbu restantes. Selon les mêmes sources, la

victime s'est rendue à Rwegura en commune Muruta pour l'achat des pommes de terre mais il n'est pas rentré. Sa femme a appelé les amis de son mari pour leur demander les informations le concernant et ceux-ci l'ont dit qu'il a été enlevé par des gens en tenue policière à l'aide d'une moto de type DT à Muruta qui a pris la direction vers Kayanza. Goreth Hakiziyaremye a cherché son mari au cachot du commissariat de police mais en vain.

II.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 juin 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Marie, le domicile de Christophe Nduwayo, ex-parlementaire de l'EAC et membre du parti CNL a été encerclé par des policiers et des agents du SNR. Selon des sources sur place, ils ont fait une fouille persécution dans sa maison et aucun objet suspect n'a été trouvé. Après cette fouille, Christophe a été arrêté est conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi. Pour rappel, son AT Méthode Nzirubusa avait été aussi arrêté par des agents du SNR, dans la nuit du 29 mai 2023, au camp API et a été relâché en date du 13 juin 2023.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 10 juin 2023, vers 19 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Bandusha, Réverien Ntahonkuriye, Pascal Hakizimana, Alexis Nduwimana, Abel Manirakiza, Anne Marie Ntakirutimana et Jacques Nsavyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés au domicile de Jean Bandusha par des Imbonerakure dont un prénommé Jérôme et un surnommé Bébé accompagnés par Joachin, OPJ de la commune Mpanda. Selon des sources sur place, les victimes étaient venues rendre visite à Jean Bandusha, catéchiste à la succursale Buhomba, paroisse Maramvya. Tous ces membres du parti CNL ont été incarcérés au cahot du poste de police de la commune Mpanda.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juin 2023 indique qu'en date du 7 juin 2023 sur la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, Serges Yamuremye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers. Selon des

sources sur place, serges a été accusé d'avoir commis un viol sur une fille-mère voisine alors que le rapport de l'expertise médicale ne prouve pas sa culpabilité face à ce viol mais la police a refusé sa libération. Selon les mêmes sources, Élysée Kadoyi, responsable du CNDD-FDD en commune Kayogoro en collaboration avec les responsables collinaires du parti CNDD-FDD sur la colline Sampeke ont exigé la famille de la fille-mère de porter plainte contre Serges Yamuremye. Ils ont avancé que ce dernier a violé leur fille.

Deux membres du parti CNL arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 13 juin 2023, sur la colline Nkaramanyenye, commune Kayogoro, province Makamba, Jackson Ntakirutima, responsable du parti CNL sur cette colline et Samuel Rudi, chargé d'enseigner l'idéologie de ce parti sur la même colline ont été arrêtés par des policiers puis conduit au commissariat de police à Kayogoro. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, ils ne sont pas enregistrés dans le registre d'écrou.

Quatre personnes arrêtées en commune Ntega, province Kirundo

En date du 11 juin 2023, sur la colline Runyankezi, zone et commune Ntega, province Kirundo, quatre membres du parti CNL dont Ngerageze alias Madongo, Audace, Barutwanayo fils de Mupfumu et Barutwanayo fils de Niyonzima ont été arrêtés par des Imbonerakure dont Coyitungiye et Tharcisse puis conduits aux cachots du commissariat communal Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir joué une chanson du parti CNL dans leurs téléphones portables. Selon les mêmes sources, en date du 15 juin 2023, ils ont été relâchés par l'OPJ après avoir payé une somme de 80 000fbu chacun mais ils n'ont pas reçu une quittance.

III. DE LA GOUVERNANCE

Un chef de colline limogé par le ministre en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 16 juin 2023, sur la colline Nyakarama, commune Bugabira, province Kirundo, le chef de colline a été limogé de ses fonctions par Martin Ninteretse, Ministre de l'Intérieur lors de la réunion de 5 ministres à Ruhehe, chef-lieu de la commune

IV. DES FAITS SECURITAIRES

Perturbation des échanges des biens et des marchandises au Burundi

La mesure de remettre les anciens billets de 10 000 et 5 000 fbu a affecté la population dans tous les coins du pays. Durant la période de dix jours annoncés par le gouvernement depuis le 8 juin 2023, la population en général a eu la peine de se procurer les denrées de première nécessité aux marchés locaux suite au manque de nouveaux billets. Les commerçants n'acceptaient pas les anciens billets et refusaient de donner l'échange en petits billets de 2 000fbu, 1 000fbu, 500fbu et 100fbu. Ces commerçants exigeaient la consommation totale de cette somme même si vous en aviez besoin.

Perturbation des activités en commune Busoni, province Kirundo

Du 9 au 14 Juin 2023, le secrétaire général du parti CNDD-FDD, Révérien Ndikuriyo s'est rendu en

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

pour les doléances de la population. Selon des sources sur place, une vieille femme l'a accusé de corruption de 80 000 fbu lui exigée quand elle était menacée par ses frères qui juraient de l'assassiner suite aux conflits fonciers et par après elle a été blessée au niveau du coup par machette. Le chef de colline n'a rien fait pour identifier les malfaiteurs.

province Kirundo et a logé chez l'honorable Jean Baptise Nzigamasabo alias Gihaha, sur la colline Kabanga, commune Busoni, province Kirundo. Des Imbonerakure ont intensifié des rondes nocturnes sur cette colline et s'y regroupaient les responsables des Imbonerakure de toute la province. Selon des sources sur place, l'axe Busoni-Bwambarangwe était inaccessible de 19 heures à 4 heures du matin et les Imbonerakure assuraient la sécurité de cette route. Selon les mêmes sources, les policiers étaient ordonnés de rester sur leurs positions. Ces Imbonerakure ont obligé la population de rentrer avant 18 heures et de fermer des cabarets et boutiques avant 18 heures.

Ce bulletin répertorie également des questions liées à la gouvernance et aux faits sécuritaires dans le pays. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.